

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS
du 6 mars 2026**

Délibération n° CA 2026-07

Nombre de membres

En exercice :	9
Présents :	7
Pouvoirs :	2
Votants :	9
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à dix heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le vingt février deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Présidente.

Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente,
Maryse MOINEREAU, Vice-Présidente,
Marie-Andrée RIBOULET, adjointe,
Marc LERAY, Sylvie DANET, Conseillers municipaux.
Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées
Marie-Thérèse CHAUVET VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,

Excusés représentés

James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique, donne pouvoir à Maryse MOINEREAU
Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44, donne pouvoir à Guillaume DE DIEULEVEULT

Secrétaire de séance : Sylvie DANET - Adoptée à l'unanimité.

Objet : Budget primitif

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2025,
Vu le rapport du débat d'orientation budgétaire du 13 février 2026,
Vu la note de synthèse jointe en annexe,
Vu le projet de budget primitif 2026 joint en annexe,

Entendu l'exposé de Madame La Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de budget primitif 2026 tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La section de fonctionnement s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 75 555 €

Danièle VINCENT
Présidente



Sylvie DANET
Secrétaire de séance



Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État

Finances
CA 6 mars 2026

Compte Financier Unique 2025 Budget primitif 2026

1. Compte Financier Unique 2025

Les principales recettes du budget CCAS sont les suivantes :

- Subvention communale versée42 000.00 €
- Allocation Logement Temporaire10 595.00 €
- Loyer et charges des logements d'urgence5 475.36 €
- Concessions funéraires3 664.66 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES						
		CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Chap. 70	Vente de produits (vac funéraires)	5 015,32	2 364,98	6 305,54	3 884,45	3 664,66
Chap. 74	Dotations et subventions	46 000,00	60 000,00	60 000,00	35 000,00	42 000,00
Chap. 75	Autres produits de gestion courante		180,00	13 676,25	17 352,59	16 085,36
	Recettes de gestion courante	51 015,32	62 544,98	79 981,79	56 237,04	61 750,02
Chap. 77	Produits exceptionnels	2 269,37	80,00			
	Autres recettes	2 269,37	80,00			0,00
	Recettes réelles de fonctionnement	53 284,69	62 624,98	79 981,79	56 237,04	61 750,02
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	114,00	1 147,66	1 391,73	13 004,08	10 550,50
	Recettes d'ordre	114,00	1 147,66	1 391,73	13 004,08	10 550,50
	TOTAL	53 398,69	63 772,64	81 373,52	69 241,12	72 300,52

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges de personnel45 080.00 €
- Charges à caractère général20 447.44 €
- Les aides financières3 386.40 €
- Les provisions pour risques financiers.....500.00 €

Les aides financières sont réparties de la façon suivante :

- 24 bons alimentaires ont été alloués pour une somme totale de **1 884 €**.
- 10 dossiers ont été présentés en commission. 7 ont fait l'objet d'une aide financière pour un montant total de **1 633 € 40** :

2025	Electricité	Eau	Mobilité	Voyage scolaire
Montant alloué	700€	180€	653€40	100€

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

		CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Chap. 011	Charges à caractère général	3 558,83	6 663,39	13 953,11	17 913,08	20 447,44
Chap. 012	Charges de personnel	45 190,58	53 337,00	49 502,38	38 032,08	45 080,00
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	3 501,62	2 330,52	4 913,95	2 745,46	3 386,40
	Dépenses de gestion courante	52 251,03	62 330,91	68 369,44	58 690,62	68 913,84
Chap. 67	Autres charges exceptionnelles		50,00			
Chap. 68	Provisions					500,00
	Autres dépenses	0,00	50,00			500,00
	Dépenses réelles de fonctionnement	52 251,03	62 380,91	68 369,44	58 690,62	69 413,84
	TOTAL	52 251,03	62 380,91	68 369,44	58 690,62	69 413,84

2. Résultats 2025

Résultats 2025

	Dépenses	Recettes	Résultat exercice
Investissement			
Fonctionnement	69 413.84	61 750.02	-7 663.82
TOTAUX	69 413.84	61 750.02	-7 663.82

Le résultat 2025 est déficitaire de 7 663.82 €, ce qui était prévu au BP 2025, afin de diminuer le report de résultat.

Compte financier Unique 2025 avec reprise du résultat 2024

	Clôture CFU 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice	Clôture CFU 2025
Investissement			0,00	0,00
Fonctionnement	10 550.50		-7 663.82	2 886.68
TOTAUX	10 550.50	0,00	-7 663.82	2 886.68

Le résultat cumulé est encore de 2 886.68 €, car :

Moins de dépenses que prévu au budget primitif (- 3 186 €)

- 1613 € d'aides financières non distribuées
- 500 € de créances irrécouvrables non utilisées

Un peu moins de recettes que prévu au budget primitif – 300 €)

3. Budget primitif 2026

Le budget est établi conformément au débat d'orientations budgétaires du 13 février 2026.

FONCTIONNEMENT - RECETTES					
	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Chap. 70 Vente de produits	4 177,00	3 000,00	3 000,00	2 349,50	2 968,32
Chap. 74 Dotations et subventions	60 000,00	60 000,00	35 000,00	42 000,00	53 700,00
Chap. 75 Autres produits de gestion courante	300,00	11 760,00	14 150,00	17 700,00	16 000,00
Recettes de gestion courante	64 477,00	74 760,00	52 150,00	62 049,50	72 668,32
Recettes réelles de fonctionnement	64 477,00	74 760,00	52 150,00	62 049,50	72 668,32
Chap. 002 Résultat de fonctionnement reporté	1 147,66	1 391,73	13 004,08	10 550,50	2 886,68
Recettes d'ordre	1 147,66	1 391,73	13 004,08	10 550,50	2 886,68
TOTAL	65 624,66	76 151,73	65 154,08	72 600,00	75 555,00

FONCTIONNEMENT - DEPENSES					
	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Chap. 011 Charges à caractère général	6 937,66	17 135,00	21 122,00	20 600,00	22 125,00
Chap. 012 Charges de personnel	53 337,00	54 016,73	38 032,08	46 000,00	47 500,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	5 300,00	5 000,00	6 000,00	5 500,00	5 430,00
Dépenses de gestion courante	65 574,66	76 151,73	65 154,08	72 100,00	75 055,00
Chap. 68 Provisions				500,00	500,00
Autres dépenses	50,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Dépenses réelles de fonctionnement	65 624,66	76 151,73	65 154,08	72 600,00	75 555,00
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	65 624,66	76 151,73	65 154,08	72 600,00	75 555,00

Le CCAS ne comporte pas de section d'investissement.
Aucun emprunt n'est contracté.

Le résultat de fonctionnement reporté est de 2 886.68 €

Les recettes du budget CCAS sont les suivantes :

- Subvention communale estimée 53 700 €
- Allocation de Logement Temporaire 10 000 €
- Loyer et charges des logements d'urgences 6 000 €
- Concessions Funéraires..... 2 968 €

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges de personnel..... 47 500 €
- Charges à caractère général.....22 125 €
- Les aides financières 5 000 €
- Les créances irrécouvrables (loyers non payés) 430 €
- Provision.....500 €